



Libre Pensée de Moselle

librepensee57@gmail.com

Tel : 06 03 93 31 02

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION DE MOSELLE DE LA LIBRE PENSEE

Metz, le 15 septembre 2022

L'installation de Mgr Baillot, nouvel évêque de Metz, le 4 septembre, appelle l'attention des citoyens mosellans.

Directement nommés par le Vatican, à la différence des autres évêques du pays, les nouveaux évêques d'Alsace-Moselle, reçoivent l'agrément de l'Etat français donné par le Ministre de l'Intérieur, ministre des Cultes. Seul le préfet, représentant direct de l'Etat en Moselle, a l'obligation d'assister à l'installation du nouvel évêque de Metz.

La Moselle vit sous la férule du Concordat bonapartiste depuis 1801. Il fait des ministres des cultes chrétiens des fonctionnaires d'Etat assimilés, appointés par les impôts des contribuables de tout le pays (coût : 74 millions d'euros !).

En 2022, plus rien ne justifie le maintien du Concordat et de la sinistre loi du vicomte Falloux de 1850, qui impose un enseignement religieux obligatoire à l'école publique.

Un sondage récent de l'IFOP (6 avril 2021) révèle que 52% des Alsaciens-Mosellans sont favorables à l'abrogation du Concordat bonapartiste et 56% sont opposés au financement public des cultes.

« Cette enquête **infirme complètement** la théorie du soutien de la population au régime dérogatoire et conforte la réalité de l'attachement des Français à l'unicité de la laïcité républicaine » (commentaire de l'IFOP)

La population est totalement étrangère à ce culte, de l'aveu même des instances du clergé catholique, moins de 1 % de la population va à la messe.

Ce particularisme inégalitaire et anti laïque, accordé d'ailleurs à titre transitoire en 1918, subsiste scandaleusement : **on se demande pourquoi ?**

Un élément de réponse nous est donné par la messe d'installation à la cathédrale.

On y voit une panoplie d'élus anciens ou actuels, maires, président du département, conseillers régionaux et autres officiels locaux, afficher ostensiblement leur obédience chrétienne et leur cléricalisme invétéré devant le nouveau promu du Vatican. Ils manifestent publiquement, sans aucune obligation administrative, leur allégeance à l'Eglise catholique, au Concordat et à la loi Falloux et ce sans demander l'avis de la population qu'ils sont censés représenter.

Ce sont donc les fractions politiques les plus conservatrices, cléricales et rétrogrades qui soutiennent à bout de bras l'existence de religions d'Etat d'un autre âge dans notre département, **au mépris de la démocratie.**



Il est temps que les élus démocrates et républicains authentiques s'organisent pour mettre fin à ce scandale politique qui n'a que trop duré, afin que les lois de la république française s'appliquent dans notre département : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens ... » (article 1er de la Constitution de 1958)

La Libre Pensée de Moselle participera au colloque international contre les concordats organisé sous l'égide de l'AILP le 8 avril 2023.

Ce colloque qui réunira des organisations de plusieurs continents débattrà des actions concrètes à mettre en œuvre pour en finir avec les concordats dans le monde entier.

La Libre Pensée de Moselle appelle les démocrates de notre département à se saisir de cette initiative et à s'organiser.

Il s'agit de réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour en finir avec cette situation et obtenir enfin l'abrogation du concordat et l'extension de la loi 1905 à l'Alsace et à la Moselle